

L'OEA adopte une déclaration de dédommagement à l'égard de la République dominicaine



Saint-Domingue, 16 juin, (RHC/PL).- La 46e assemblée générale de l'OEA, l'Organisation des États Américains, s'est terminée à Saint-Domingue par l'adoption d'une déclaration de dédommagement à la République dominicaine à cause du rôle joué par cette organisation régionale dans l'intervention militaire étasunienne qui a réprimé la révolte civile et militaire d'avril 1965.

Delcy Rodriguez, ministre vénézuélienne des Affaires étrangères, a commenté à ce propos que l'OEA fait ainsi un nouveau pas pour corriger l'histoire dans son chemin.

Au nom de la République dominicaine, le ministre des Affaires étrangères, Andrés Navarro, s'est dit reconnaissant de la solidarité et de l'appui que toutes les délégations ont apporté à la déclaration.

«Vous n'avez pas une idée de l'importance que revêt pour la République dominicaine une décision de cette nature de la part de l'assemblée générale de l'OEA» a-t-il signalé visiblement ému.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/97059-loea-adopte-une-declaration-de-dedommagement-a-legard-de-la-republique-dominicaine>



Radio Habana Cuba